DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

ENQUÊTE PUBLIQUE N° 1995

CAROUGE / ÎLOT DES MENUISIERS

Projet de plan localisé de quartier N° 30065-544

Le département du territoire vous informe que le projet de plan localisé de quartier N° 30065-544, accompagné de son règlement, de son rapport explicatif, de son schéma directeur de gestion et d'évacuation des eaux et de son concept énergétique territorial, situé à l'angle de la rue de la Fontenette, de la rue de Veyrier et de la rue des Horlogers dans l'îlot dit « des Menuisiers », sur le territoire de la commune de Carouge, est déposé :

- ➤ au département du territoire, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 5ème étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h. à 12h.) Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : https://www.ge.ch/c/plans-en-consultation;
- **à la mairie de Carouge**, 14, place du Marché (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h. à 12h. et de 14h. à 17h.) Tél. 022 307 89 87;

où il peut être consulté du **17 juin au 23 juillet 2022** inclusivement.

Ce projet de plan localisé de quartier abroge et remplace partiellement le plan localisé de quartier N° 29915-544 adopté par le Conseil d'Etat, le 9 octobre 2013.

Ce plan vaut plan d'alignement au sens de l'article 11 de la loi sur les routes (L 1 10).

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au :

Département du territoire Office de l'urbanisme Direction du développement urbain - Drize-Lac Case postale 224 1211 Genève 8

Publication FAO: 17 juin 2022

Le conseiller d'Etat chargé du département du territoire :

Antonio HODGERS